

## Étude de marché : micro-méthanisation à la ferme en Nouvelle-Aquitaine



**Pour :** Région Nouvelle Aquitaine

**Date :** 2021

**Région :** Nouvelle-Aquitaine - **Domaine :** Méthanisation

**Solagro a accompagné la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'une étude de marché sur la micro-méthanisation pour le secteur agricole.**

### Contexte

Engagée dans la feuille de route "Néo Terra", la Région Nouvelle-Aquitaine s'est intéressée à la micro-méthanisation, l'un des leviers permettant d'accélérer la transition agroécologique.

En effet, la création de 100 unités de micro-méthanisation à la ferme d'ici 2030 est l'un des axes de travail de Néo-terra et permettrait de limiter les émissions de GES et d'offrir une meilleure gestion des effluents d'élevage (fertilisation, odeur, abattement des pathogènes). Afin de monter un accompagnement spécifique à destination des agriculteurs du territoire, la Région a sollicité Solagro pour conduire une étude de marché et orienter les agriculteurs dans le choix de technologie les plus appropriés à leurs intrants et objectifs.

### Objectifs

L'objectif de ce projet était de construire et partager un état des lieux de la micro-méthanisation et de soumettre des propositions pour faciliter son développement. La région souhaitait par ailleurs identifier les agriculteurs intéressés, via réseaux agricoles et appel à projet, les accompagner dans le montage de projet et financer des études de faisabilité par "grappe" de projets afin d'optimiser les coûts.

### Déroulement

L'étude s'est réalisée en 5 étapes :

- État de l'art des solutions de micro-méthanisation
- Analyse des performances comparées
- Débouchés énergétiques envisageables
- Typologies de projet
- Analyse AFOM et identification des verrous

### Résultats

Cette étude a permis de dresser un état des lieux des technologies présentes sur le marché de la micro-méthanisation, avec des offres souvent spécialisées selon le type de projet. Le coût des installations varie entre 330 et 1 110 k€, avec une moyenne de 730 k€, et la faisabilité économique dépend largement des subventions, un minimum de 30% étant requis pour garantir la viabilité financière. Les projets doivent souvent intégrer des coproduits pour optimiser la rentabilité, en particulier dans les filières porcine et avicole.

L'étude a également permis de dégager des orientations pour chaque type de filière de production :

- **Filière porcine** : rentabilité difficile sauf avec la couverture d'une fosse existante avec un système type Nénufar. Nécessité d'apporter des coproduits au lisier pour avoir un potentiel énergétique suffisant.
- **Filière canard** : une puissance au moins égale à 80 kWe est un préalable pour tendre vers une économie favorable. Confirmer au préalable la faisabilité biologique d'une ration 100% lisier au moyen d'une expérimentation ciblée.
- **Filière volaille** : la méthanisation de déjections avicoles seules n'est pas faisable, il est obligatoire d'envisager une ration diversifiée pour garantir un équilibre biologique et éviter toute inhibition azotée
- **Filière bovine** : des coproduits végétaux peuvent être nécessaires pour compenser la saisonnalité de production des fumiers lors de la mise à l'herbe des animaux. La faisabilité économique nécessite de viser 50 kWe à minima. Grâce à une production de lisier et de fumier, cette filière est particulièrement adaptée à la mise en œuvre d'un méthaniseur.